



meylan

Une ambition
partagée

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°140

oct./nov. 2020

DOSSIER

Nouveau mandat : les actions engagées



www.meylan.fr

ÉCOLOGIE

Place des Tuileaux :
un projet plus écoresponsable

SOLIDARITÉ

Lecture publique :
la bibliothèque gratuite pour tous !

DÉMOCRATIE

Démarche participative :
habitant et acteur de ma ville

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30. Port du masque obligatoire.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30.
04 76 41 59 00 – www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 13 h 30
à 17 h, du mardi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les lundis,
mardis et vendredis matins ; permanence
physique le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h,
exclusivement sur rendez-vous, pris au
préalable lors d'une permanence téléphonique.

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :
▪ Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
▪ Police municipale, 04 76 41 59 29.

Correspondants de quartier

▪ Plaine-Fleurie-Aiguinards-Revirée-
Ile d'Amour-Buclos-Grand-Pré : Rachid Saïdi,
06 13 06 11 81
▪ Charlaix-Haut-Meylan-Maupertuis,
Béalières : Albert Lorca, 06 13 06 13 10

Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

▪ Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le jeudi de 13 h 30 à 16 h.
▪ Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
▪ Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
▪ Conseiller juridique : les mercredis de 14 h
à 17 h.
▪ Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h
à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : guichet unique
au 04 76 41 69 52.

OPAC 38

▪ Agence du Grésivaudan, 5, rue Albert
Samain à Saint-Martin d'Hères du lundi
au jeudi, 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h,
le vendredi, 9 h à 12 h 30 - 04 76 20 50 50
contact.client@opac38.fr
contact.smh@opac38.fr.

EN BREF

Crise sanitaire

Ce numéro de *Meylan ma ville* a été
bouclé au moment où le re-confinement
était annoncé. Chacun devra ainsi rester
chez soi. Les nouvelles mesures sanitaires
comportent cependant des exceptions et
dérogations. Le service public notamment
est maintenu. L'Hôtel de ville de Meylan
reste donc ouvert aux horaires habituels,
même s'il est nécessaire aux usagers de
prendre au préalable un rendez-vous en
ligne ou par téléphone - 04 76 41 59 00 -
pour venir. Les crèches, écoles, collèges
et lycée continuent d'accueillir les enfants.
Le service périscolaire fonctionne du
matin au soir, pause méridienne comprise.
Le CCAS poursuit ses actions auprès des
personnes les plus fragiles. Les parcs
publics restent accessibles. La ville met
tout en oeuvre, afin de trouver le meilleur
équilibre possible entre la sécurité sanitaire
de toutes les Meylanaises et tous les
Meylanais et la continuation du service
public. Retrouvez plus d'infos sur meylan.fr.

Collecte de textiles

Organisée par Grenoble-Alpes Métropole,
la dernière collecte de textiles, en juin
et juillet, a permis de collecter 54 tonnes
de vêtements. A Meylan, le conteneur a
débordé ! Il a en effet permis de collecter
1,7 tonne de textiles, soit près du double,
par rapport à l'automne 2019. De manière
générale, les volumes des collectes des
24 communes participantes ont
augmenté de 25 %. Pour poursuivre sur
ce bel élan, elle renouvelle cette opération
jusqu'au 13 décembre. Notre commune
accueillera deux conteneurs pour
prévenir tout débordement... Ils seront
placés sur le parking de l'Hôtel de ville.
Comment participer ?
Triez les vêtements, linges de maison,
sacs, chaussures et peluches dont vous
voulez vous séparer, qu'ils soient usés,
déformés, troués ou démodés, mettez-les
dans un sac et fermez-le bien avant de
le poser dans le conteneur mis à votre
disposition. Attention : les textiles mouillés
et souillés par des produits chimiques
ne sont pas acceptés.
Retrouvez plus d'infos sur lametro.fr
ou au 0 800 50 00 27.

Conseil municipal et Heure citoyenne

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 21 décembre.
A suivre en ligne en direct sur la chaîne
YouTube de la ville, meylan.fr, puis en replay.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de
police, de voirie, ordres du jour et
compte-rendus des conseils municipaux
à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville, les événements
et les associations. Pas encore abonnés ?
Rendez-vous sur la page d'accueil de
meylan.fr.

Vos pages Facebook

 Devenez fan de la page Ville de
Meylan, ainsi que de celles de la
bibliothèque et de la Maison
de la musique, et soyez informés
quotidiennement.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire supplémentaire ?
Vous pouvez vous le procurer dans les
équipements communaux, à l'Hôtel de
ville et en le téléchargeant sur meylan.fr.
Prochaine parution : décembre 2020.

ÉTAT CIVIL

Mariages

▪ Emmanuelle GARIN et Nidhal BEN SALEM,
le 16 juillet 2020
▪ Marilyne COURIAUD et Maxime
MONTEIRO CUSTODIO, le 25 juillet 2020
▪ Mélanie ROSTOLL et Stéphane PIETA,
le 1^{er} août 2020
▪ Marie-Hélène OLIVEIRA
et Aurélien CASPAR, le 8 août 2020
▪ Marie BOUCENNA et Lionel TIRANT,
le 22 août 2020
▪ Claire BAFFERT et Benjamin JOSEPH,
le 28 août 2020
▪ Delphine CORVET-BIRON
et David BURGIO, le 12 septembre 2020
▪ Véronique SUISSE et Jean-Noël
RODRIGUEZ, le 12 septembre 2020

NUMÉROS UTILES

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27 ■ Demandes médicales :
0810 15 33 33 ■ Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96 ■ Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11 ■ Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18 ■ Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18 ■ Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Scolarité : vive la rentrée !

08 Dossier

Nouveau mandat : les actions engagées

11 Comment ça marche ?

Vos élus de quartier

12 Ecologie

Un projet plus éco-responsable

13 Solidarité

Lecture publique : la bibliothèque gratuite pour tous !

14 Démocratie

Démarche participative : habitant et acteur de ma ville

15 Intercommunalité

Compétences : ville ou métropole, qui fait quoi ?

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative EverCleanHand, un défi relevé haut la main

18/19/20 Quartiers

Commerces Le Comptoir Libanais, des mets et du plaisir Plus tôt et toujours aussi bio

Associations Des unions de quartiers très actives !

Portrait Jean-François Edgard, par amour des animaux

Notre histoire Des vigneronns en fanfare !

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Beach Volley : Lézana Placette, de l'ESMT à Tokyo ?

Atelier artistique : Regarder, explorer, créer !

22/23/24 Agenda

ÉDITO



Voilà près de 4 mois que notre nouvelle équipe municipale est en place.

J'aurais aimé prendre le temps de détailler ici nos premières réalisations et m'étendre sur tous les projets en cours afin d'être réalisés, comme nous nous y étions engagés, dans les 6 premiers mois de mandat... Nous respectons cette feuille de route, vous aurez l'occasion de retrouver des exemples plus en détails dans ce numéro de *Meylan ma Ville*.

J'aurais aimé mettre l'accent sur l'été studieux pour les nouveaux élus, évoquer la rentrée scolaire et la rentrée pour les nombreuses associations de notre commune.

Malheureusement, la crise sanitaire accapare une nouvelle fois l'actualité et impose l'adaptation de bon nombre de nos services publics à ce contexte, limitant de fait les possibilités de vie associative, sportive et sociale. Les décisions prises par l'Etat ont parfois paru disproportionnées et pu provoquer un sentiment d'injustice et d'incohérence, notamment dans une commune limitrophe de la métropole comme la nôtre. Je comprends et partage vos inquiétudes mais suis dans l'obligation, comme tout autre maire, de faire respecter ces règles à Meylan pour freiner la propagation du virus. Pour protéger les personnes à risque. Pour éviter l'engorgement du système de santé.

Avec la cellule de crise mise en place au niveau municipal, nous nous efforçons d'apporter une réaction rapide et adaptée à l'évolution de la situation et aux règles sanitaires déclinées par le Préfet de l'Isère, avec qui je garde un contact régulier sur ce sujet. Quand le cadre réglementaire nous laisse une marge d'interprétation et que les mesures de prévention le permettent, nous essayons de trouver le meilleur équilibre possible entre sécurité sanitaire pour chacune et chacun d'entre nous et poursuite de la vie de notre ville. C'est pour cette raison que j'ai souhaité que la piscine municipale reste ouverte à tous les mineurs jusqu'au re-confinement, y compris en dehors des activités organisées, ce qui représentait une exception dans l'agglomération. C'est également dans ce cadre que les manifestations culturelles professionnelles étaient maintenues, en respectant les gestes protecteurs, afin de favoriser une vie sociale et culturelle minimale.

Je remercie tous les agents municipaux pour leur action et leur engagement dans ce contexte - c'est notamment grâce à eux que la situation dans les écoles de notre commune est maîtrisée - et je vous invite à respecter les règles en vigueur, que vous pouvez retrouver sur le site internet de la Ville. Vous y retrouverez également le numéro vert national (0 800 130 000).

Je ne peux que déplorer la fermeture de lieux de vie, cœurs de nos quartiers, et espérer comme vous que nous puissions rapidement nous retrouver en personne pour des moments partagés de convivialité. Souhaitant de tout cœur que les prochains mois nous apportent de meilleures nouvelles sur ce front, je me place, avec toute l'équipe municipale, à votre service, afin de mettre en œuvre, malgré les contraintes du moment, des politiques publiques qui contribueront à enclencher la transition écologique et combattre les inégalités sociales, dans les valeurs de la République.

Votre maire,
Philippe Cardin

1 34^e Forum des associations

Placé sous le signe de la sécurité sanitaire, contexte oblige, le Forum des associations a cependant bel et bien été organisé pour permettre au public de découvrir la richesse du tissu associatif et aux associations de présenter leurs activités. Le Maire, Philippe Cardin, aux côtés des élus, dont Christophe Batailh, Adjoint en charge des associations, a visité l'ensemble des stands. Autant de belles occasions d'échanges.

2 Le Tour de France à Meylan

Les amateurs de cyclisme ont été gâtés, puisque, après le Critérium du Dauphiné le 14 août, c'est le Tour de France qui passait à Meylan, les 15 et 16 septembre.

3 Le gymnase des Buclos enfin rénové

Même si le contexte sanitaire a imposé des restrictions d'utilisation, c'est avec un grand plaisir que les élus, Mathieu Collet, Adjoint délégué au patrimoine communal, et Ilyès Pourret, Conseiller municipal délégué au sport, se sont rendus le 23 septembre, en présence de l'ASPA Gym, dans la salle de gymnastique, restée fermée depuis l'incendie survenu début 2016. Avec les derniers travaux d'accessibilité, de circulation et la création de trois bureaux, le gymnase sera comme neuf!





4



5



6

4 5

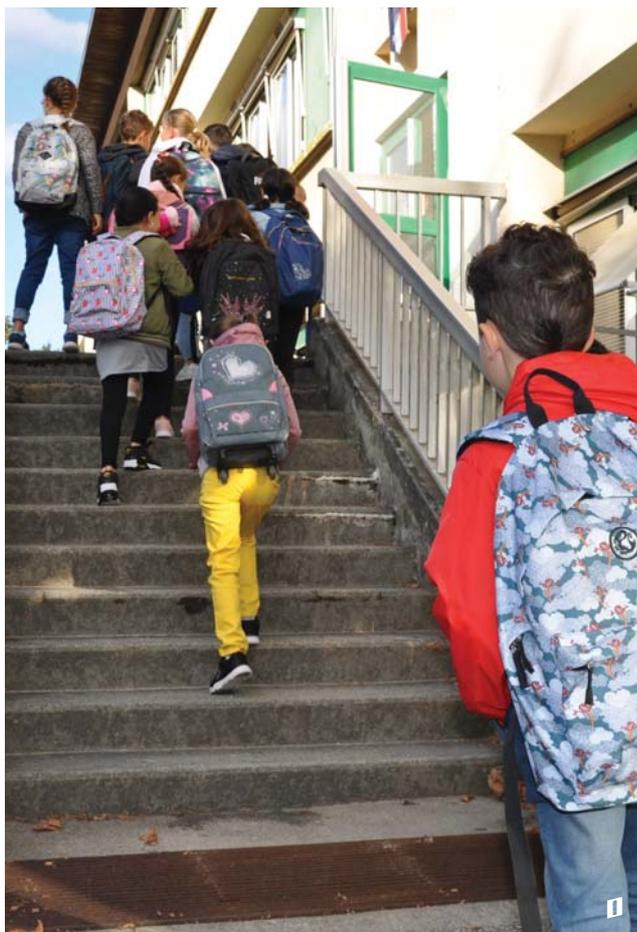
La MMM fête ses 20 ans !

Le 14 septembre, le maire, Philippe Cardin, l'ancien maire à l'origine de l'équipement, Jean-Xavier Boucherle, les élus, les architectes, lançaient la célébration de cet anniversaire. Au programme, expositions, conférences et concerts bien sûr, proposés jusqu'à la fin de l'année. Retrouvez plus d'infos sur meylan.fr et la chaîne YouTube ville de Meylan.

6

Travaux du LCR Petit Bois : c'est parti !

Comme la nouvelle équipe des élus s'y était engagée durant sa campagne électorale, le LCR Petit Bois va être totalement rénové. Les travaux, d'une durée de huit semaines, seront lancés en janvier prochain. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, de durabilité environnementale et de construction à faible impact environnemental, en favorisant des circuits d'approvisionnement de proximité et en minimisant le bilan carbone.



1 1 409 écoliers ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre.

2 Les élus ont fait le tour de tous les groupes scolaires et de l'ensemble des classes.

3 Les équipes enseignantes ont pu échanger avec les élus.

SCOLARITÉ

Vive la rentrée !

Des effectifs en hausse, une ouverture de classe, un contexte sanitaire maîtrisé... la rentrée s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

Heureux de retrouver leurs copains ou anxieux dans l'attente de découvrir leur nouvelle classe pour les plus grands, joyeux à l'idée de partager des moments de découverte ou tristes de devoir être séparés de leurs familles pour les plus petits, tous les élèves, 1 409 au total, étaient bien au rendez-vous de la rentrée des classes, le 1^{er} septembre.

Une ouverture de classe aux Béalières

Le maire, Philippe Cardin, son adjointe déléguée à l'Enfance, Véronique Clerc, et les élus de quartier ont eu à cœur d'aller à leur rencontre dans les cinq groupes scolaires. Ils ont ainsi pu constater que les effectifs, cette année, étaient en hausse, et notamment en maternelle. Attentive au bien-être des enfants, comme à celui des enseignants qui ont en moyenne 30,2 enfants par classe, la nouvelle municipalité a confirmé

la présence d'un ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) par classe. « A l'avenir, nous préserverons ce ratio, y compris lors de prochaines ouvertures de classe », a précisé le maire. En élémentaire, dans le groupe scolaire des Béalières, les effectifs comprenant douze élèves en situation de handicap dans la classe ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire) ont d'ailleurs permis l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Un accueil de qualité, en toute sécurité

Côté bâtiments, l'une des priorités de la commune est d'accueillir les élèves en toute sécurité, à la fois aux abords des établissements scolaires, avec le travail quotidien de la police municipale, et à l'intérieur des bâtiments. Elle vient ainsi en appui aux directrices d'écoles pour des exercices d'urgence et des mesures de contrôle d'accès. Dans le contexte sanitaire, les mesures prises suivent strictement le protocole de l'Education nationale et ses déclinaisons locales, coordonnées par l'inspectrice de circonscription. Ainsi, le nettoyage matinal quotidien des locaux est renforcé avec un deuxième passage à la mi-journée.



INTERVIEW
VÉRONIQUE CLERC

Ajointe déléguée à l'Enfance

Comment avez-vous vécu votre première rentrée scolaire ?

Le maire, les élus de quartier et moi-même avons souhaité faire le tour des groupes scolaires et visité l'ensemble des classes. J'ai beaucoup apprécié ces moments d'échanges avec les équipes enseignantes, qui participent à mieux nous connaître et à faciliter nos collaborations futures. Il est essentiel de nous rendre sur le terrain, pour aller à leur rencontre et ainsi appréhender les problématiques, les situations très concrètement. C'était aussi l'occasion d'échanger avec les enfants et notamment de leur expliquer pourquoi nous portions l'écharpe bleu blanc rouge, les valeurs de la République qui sous-tendent l'ensemble des disciplines et des dispositifs et actions permettant de mettre en œuvre le « vivre-ensemble » dans l'école.

Votre délégation représente un vaste champ d'actions et de responsabilités, comment vivez-vous votre prise de fonction ?

Avec un grand enthousiasme. Il est vrai que ma délégation est vaste, c'est pourquoi je poursuis mon travail d'état des lieux. Permettre à nos enfants d'apprendre dans les

meilleures conditions possibles, favoriser leur accès à l'éducation nutritionnelle et aux loisirs éducatifs avec nos actions du périscolaire représentent une mission importante, avec beaucoup de responsabilités, mais elle est aussi passionnante, car elle place nécessairement l'humain et l'enfant au cœur de notre action.

Quelle est la première action que vous avez menée ?

J'ai rencontré dès cet été les fédérations des parents d'élèves, afin d'écouter leurs besoins et attentes. Ces échanges ont participé à mon travail d'état des lieux et marqué le début d'une collaboration qui va s'organiser tout au long de l'année scolaire.

Le contexte sanitaire n'est-il pas un frein à l'action de la commune dans les écoles ?

Nos mesures suivent strictement le protocole de l'Education nationale et ses déclinaisons locales, coordonnées par l'inspectrice de circonscription. Ainsi, afin de garantir la sécurité des enfants, des équipes enseignantes et du personnel communal intervenant durant les temps périscolaires, nous avons renforcé le nettoyage matinal quotidien des locaux. L'enthousiasme des équipes enseignantes que j'ai rencontrées démontre que les bonnes conditions de travail sont préservées, malgré ce contexte.

EN BREF

Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : appel à candidature

Composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et représentant les personnes handicapées, ce dispositif est défini par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La mission de cette commission est de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Afin de favoriser la participation des habitants, un appel à candidature est lancé pour constituer un Comité d'usagers au sein de cette commission. Toute personne voulant en devenir membre peut prendre contact avec le service dédié : 04 76 41 69 42 christine.gibertmaraine@meylan.fr

CCAS : votre sécurité sanitaire avant tout

La crise sanitaire ne permettra pas l'organisation du spectacle traditionnellement offert aux Meylanaïses et Meylanaïses de plus de 70 ans. Ce n'est que partie remise, nous l'espérons ! Dans l'attente, la nouvelle municipalité aura une attention à votre égard que vous recevrez dans votre boîte aux lettres. Si vous avez plus de 70 ans et n'êtes pas encore inscrits sur le listing du Centre Communal d'Action Sociale, faites-vous connaître en appelant le 04 76 41 69 32. Si vos ressources sont inférieures ou égales à 903 euros pour une personne seule et 1 402 euros pour un couple, vous pourrez également bénéficier d'un colis de Noël.

Favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire

Sur les 1 409 petits Meylanaïses scolarisés, 1 100 déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires et 1 110 sont accueillis en temps périscolaire par une équipe de 90 animateurs. Autant de moments pour favoriser l'éducation nutritionnelle et la détente avec des activités de loisirs éducatifs. Plusieurs projets pour contribuer à la réussite scolaire et au bien-être des enfants sont en réflexion, comme le renforcement des classes vertes à Rochasson ou la baisse du prix de la restauration scolaire pour toutes les familles. Enfin, la nouvelle municipalité souhaite travailler en bonne intelligence avec les équipes pédagogiques et trouver un fonctionnement collaboratif. Chaque élu de quartier sera par exemple le représentant élu au conseil de l'école du secteur correspondant.

Sandrine Delobelle / Pascale Mourain

Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr

En chiffres

5
groupes scolaires

1409
élèves, 513 en maternelle et 896 en élémentaire

54
classes, 17 en maternelle et 37 en élémentaire

6
restaurants scolaires

35
agents de restauration qualifiés



Nouveau mandat : les actions engagées

Installée le 3 juillet, la nouvelle équipe municipale s'est immédiatement mise au travail, afin d'appréhender le fonctionnement des services de la ville, prendre en main les dossiers et décliner ses orientations politiques. Au terme de ces quatre premiers mois, échange avec le maire, Philippe Cardin.

Vous êtes le maire de Meylan depuis quatre mois, quel est votre état d'esprit à ce jour ?

J'ai pu prendre toute la mesure de la fonction de maire, que je comparerais à celle d'un animateur d'équipe, d'un collectif qui se met en place, un collectif d'élus, mais aussi de services. Le maire est également la personne qui donne le sens, afin que chacun puisse garder le bon cap, tant du côté des élus pour prendre les bonnes décisions, que de celui des services, pour la définition des objectifs à atteindre.

J'ai aussi pu constater la nécessité de faire exister la commune au sein de la Métropole. Mon rôle consiste en cela à être le trait d'union entre Meylan et cette collectivité. C'est un vrai changement. Une nouvelle relation de travail et de partenariat se met en place.

Lors de votre campagne électorale, vous avez pris un engagement, mettre en œuvre 30 propositions en six mois. Pourquoi ce challenge ?

La liste de ces 30 propositions, dressée à la suite du travail de

terrain réalisé durant notre campagne électorale pour répondre aux attentes des Meylanaïses et des Meylanaïses, figure sur mon bureau, je la consulte régulièrement. Elle est le gage d'être concret. Nous avons écrit ces propositions pour pouvoir évaluer notre action. 30 propositions, c'est 10 actions à mener par commission – Ecologie, Solidarité et Démocratie.

C'est beaucoup, c'est vrai, c'est un défi. Mais c'est aussi une bonne pratique, qui donne des objectifs, une référence et va nous permettre de mesurer ce que l'on peut mettre en place. Si certaines ne peuvent être menées à terme, il faudra analyser pourquoi et en tirer les leçons pour continuer à avancer. C'est aussi un challenge, car ces projets sont gérés en même temps que le quotidien de la collectivité pour le bon fonctionnement des services communaux. Compte tenu de l'installation de l'équipe en plein été, période de fonctionnement réduit de la commune, et du contexte sanitaire qui nous contraint à réadapter sans cesse nos organisations, le résultat est honorable. Et nous poursuivons le travail, il nous reste 2 mois.



1 2 3

L'équipe municipale se veut au plus près des habitants, à leur écoute. Etre dans la ville chaque jour, en allant à leur rencontre et à celle de tous les acteurs, circuler, à pied, à vélo, prendre le pouls de la commune, participer aux différents événements sont quelques-uns des impératifs que se sont donnés les élus et auxquels veille le maire pour construire cette relation de proximité durable.

Comment qualifieriez-vous votre mandat ?

Ce qui peut le définir est notre capacité à donner un cap, à avoir une vision politique pour la ville : nous voulons enclencher la transition écologique et combattre les inégalités sociales pour une ville plus écologique, plus solidaire et plus démocratique. C'est également la proximité avec les habitants. Concrètement, c'est l'évolution du conseil municipal qui le rend plus accessible à tous en étant plus compréhensible et retransmis en ligne en direct. Un nouveau format qui donne aussi la parole aux Meylanaïses et aux Meylanaïses avec L'heure citoyenne au cours de laquelle nous présentons un projet et échangeons avec les habitants. A terme, c'est aussi l'évolution de nos modes de communication, afin d'être au plus près de leurs attentes et besoins. Le mandat de maire, c'est celui de la proximité, de l'écoute, de la disponibilité. Il est essentiel pour moi que notre équipe soit chaque jour présente dans la ville et aille à la rencontre des Meylanaïses et des Meylanaïses.

Quel est l'enjeu, à l'échelle du mandat, que vous avez pu identifier ?

J'ai pu ressentir une inquiétude forte pour l'évolution de la ville et son urbanisme. Je veux croire que, dans ce domaine aussi, il ne faut pas être fataliste. Bien sûr, nous ne pourrions pas tout décider seuls, mais nous pourrions être acteurs de notre destin et faire des choix pour notre avenir. Nous ne subissons pas. Nous proposerons aux Meylanaïses et aux Meylanaïses de participer à ces choix. Choisir, ne pas subir, c'est le sens même de l'action politique, le sens noble du terme. Il s'agit de prendre en compte les contraintes et les réalités et dans ce champ du possible, d'exprimer sa liberté. Il faut être convaincu que l'on peut agir et notre l'équipe l'est, c'est ce qui anime notre dynamique de projets. Interaction heureuse de calendrier, avec les 20 ans de la Maison de la musique, nous avons pu en ce début de mandat avoir un regard historique sur cet équipement que tous les Meylanaïses et les Meylanaïses connaissent, réalisé sous le mandat de Jean-Xavier Boucherle. C'est éclairant pour nous, notamment concernant notre projet de rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine, sur la manière de le co-construire avec les habitants, le travail avec les architectes, les techniciens de la ville, sur cette qualité d'échanges à instaurer. L'urbanisme, les bâtiments participent pleinement à notre qualité de vie. Nous devons avoir de l'ambition et savoir être créatifs, tant dans la méthode, que dans les choix que nous ferons. J'espère que nous serons aussi fiers de nos réalisations dans 20 ans.

Un autre projet important est celui du site Paul Louis-Merlin, dit PLM. Vous avez rejeté son permis de construire.

Quelle est votre position ?

Depuis 2013, le projet de requalification du site PLM, qui accueillait Schneider Electric, est porté par un aménageur privé. Il représente pour notre territoire 500 logements et 2 000 habitants nouveaux, répartis sur sept hectares, situés au milieu de la commune. C'est pourquoi ce projet doit être construit en complète collaboration avec la ville. Dans sa forme actuelle, il ne nous convient pas et n'est à la hauteur ni des ambitions que nous avons pour le développement de notre commune, ni des ambitions détaillées dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui vient d'être voté par la Métropole. C'est pourquoi j'ai refusé le permis de construire. Nous souhaitons poursuivre les discussions avec les promoteurs, afin de le faire évoluer dans les domaines architectural, environnemental – pour mieux l'intégrer dans notre ville-parc et qu'il corresponde à nos exigences environnementales – et social, considérant qu'il était indispensable d'intégrer des logements locatifs sociaux, destinés aux personnes seniors en perte d'autonomie et aux jeunes adultes porteurs de handicap, et de proposer de l'accession sociale à la propriété. Je suis confiant de pouvoir aboutir rapidement au dépôt d'un permis de construire amélioré en ce sens.

Vous parlez de méthode de travail, pouvez-vous nous en dire davantage ?

Nous voulons être exemplaires d'un point de vue démocratique. Nous allons pour certains projets mettre en place des outils de démocratie participative, que nous expérimenterons et que nous étendrons à d'autres projets en fonction des résultats. Je suis convaincu que nous devons être créatifs là aussi. Pour chaque ville, la démocratie participative prend une forme propre, car elle doit intégrer son histoire, son identité. A Meylan, nous avons la chance d'avoir un passé de démocratie participative, nous devons construire avec. Ce ne sera pas toujours facile, car à partir de l'expertise d'usage des habitants et de l'expertise technique des spécialistes, il faudra faire émerger l'intérêt général et un projet de qualité. La démocratie, c'est ce compromis. C'est un beau challenge. Mais au sein de notre l'équipe, chacun est complémentaire de l'autre et je m'attacherai à jouer mon rôle pour garantir la cohérence du collectif et orchestrer tous ces talents.

Y-a-t-il un dernier sujet que vous souhaitiez partager avec les Meylanaïses et les Meylanaïses ?

Pour moi, le point important est l'attachement que l'on va porter à la Métropole. Meylan en est la 5^e ville. Je suis fier de l'élection de Mélina Hérenger, notre 1^e adjointe dans son exécutif, à la vice-présidence en charge du tourisme, de l'attractivité, de l'innovation, de l'université et de la qualité de vie. Cela n'était pas arrivé depuis longtemps à Meylan. Cela concrétise un slogan de notre campagne, la Métropole c'est nous. Pas pour nous éloigner de la commune, mais au contraire pour nous investir en son nom, afin que ses projets, ses problématiques soient pris en compte à l'échelle métropolitaine. La commune a son rôle à jouer et je sais que nous sommes écoutés.

De la même façon, il faut développer l'intercommunalité.

Lorsque nous nous rencontrons avec les communes de La Tronche et Corenc, qui se situent dans le même bassin de vie, je me dis que l'on peut co-développer de beaux projets. Cela n'existait pas, il faut travailler davantage ensemble dans l'intérêt de nos habitants.

A la fois plus de proximité et plus d'ouverture, c'est un grand écart. Nous souhaitons être à l'écoute des habitants, de leur quotidien, tout en prenant de l'ampleur, en tissant des liens et en portant la parole de Meylan à la Métropole. Il ne faut pas avoir peur de perdre son identité, mais au contraire prendre conscience de ce que l'on pourra gagner en termes de moyens, de soutien et de rayonnement.

Sandrine Delobelle

30 PROPOSITIONS EN 6 MOIS

Ecologie

- La vente des tennis couverts stoppée et le parc des Aiguinards préservé : réalisé
- 100 arbres commandés pour être plantés : en cours
- Le périmètre de la commission extra-municipale (CEM) étendu aux questions environnementales. Elle devient la CEMUE (Commission Extra-Municipale de l'Urbanisme et de l'Environnement) : en cours
- Les élus reçus par le président du SMMAG pour finaliser l'amélioration de la C1 et lancer le projet Chrono Grésivaudan 6020 : réalisé
- La négociation du permis de construire de PLM pour faire évoluer le projet vers un éco-quartier : en cours
- Un dossier de préservation de tous les parcs et jardins (les rendre inconstructibles) déposé à la Métropole pour une modification du PLUI : en cours
- Le comité de pilotage sur l'installation du réseau de chauffage urbain opérationnel : à venir
- Décider de perméabiliser le parking situé sous la place des Tuileaux. Maintenir les stationnements autour de la Chantignole : réalisé
- Premier recensement des arceaux vélos manquants réalisé avec les habitants, les services, les commerçants, les associations... : en cours
- Des zones bleues renforcées/installées dans les parkings devant les commerces et services : en cours.

Solidarité

- Un gardien en poste au Clos des Capucins : réalisé
- La gratuité des bibliothèques effective, le service de portage rétabli, 1000 nouveaux livres achetés pour la rentrée littéraire : réalisé
- Première réunion du Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) a lieu : à venir
- Les sorties scolaires 2020-2021 financées : réalisé

- Les classes vertes de Rochasson renforcées, une nouvelle personne a intégré l'équipe : en cours
- La réunion du Projet Educatif de Territoire (PEdT) programmée : à venir
- La baisse du prix de la restauration scolaire pour toutes les familles : en cours
- La mise en place d'un groupe de réflexion sur l'enseignement musical communal : à venir
- L'ex-école des Buclos proposée pour accueillir des associations (Université Inter-Age du Dauphiné, Repair Café, ...) : à venir
- La convention trisannuelle pour les budgets 2021/22/23 en préparation avec les clubs sportifs : en cours.

Démocratie

- La rénovation du LCR Petit bois lancée : en cours
- La salle du conseil municipal dotée d'une boucle électromagnétique à destination des malentendants : en cours
- Une réunion de rencontre/échange par quartier programmée : à venir
- Un interlocuteur Métropole mis en place à la mairie : à venir
- Une concertation avec les parents d'élèves du Haut-Meylan sur le restaurant scolaire a démarré : à venir
- La commission municipale d'accessibilité formée : en cours
- La commission « Finances » co-présidée par un élu de la minorité : en cours
- Une mission d'accompagnement du personnel communal pour partager le sens de l'action politique et mettre en œuvre les objectifs : en cours
- L'appel d'offres pour 2021 du groupe de travail sur les budgets participatifs publié : à venir
- Les indemnités de chaque élu publiées sur meylan.fr : réalisé.

Vos élus de quartier

Composée de plusieurs quartiers, la commune est riche de son patrimoine naturel, de ses équipements et services publics, organisés en pôles de vie. Ce schéma a toujours traduit la volonté de développer le lien social et de faciliter le quotidien de chacun. La nouvelle municipalité souhaite renforcer ce lien et être davantage à votre écoute, avec vos élus de quartier qui sont vos interlocuteurs privilégiés

**AIGUINARDS/REVIRÉE
PLAINIE-FLEURIE/ ILE D'AMOUR**



ANTOINE NAILLON

BUCLOS/GRAND-PRÉ



HENRI BIRON

BÉALIÈRES



MELVIN GIBSON

HAUT-MEYLAN



ISABELLE MALZY



LEUR MISSION : FAVORISER LA PROXIMITÉ

Résidant dans le quartier dont ils sont délégués, les élus de quartier assurent le lien entre les habitants et la municipalité.

En allant régulièrement à votre rencontre, ils portent et explicitent les projets, ainsi que les choix municipaux. Ils assurent le recueil de vos besoins et suivent le traitement de vos demandes. A votre écoute, ils ont à cœur d'être au plus près de vos besoins et sont particulièrement attentifs à votre cadre de vie.



**CHARLAIX
MAUPTUIS**



JEAN-PIERRE DESBENOIT

LES CORRESPONDANTS DE QUARTIER

Vos élus sont en lien avec les **correspondants de quartier**. Ces agents communaux veillent notamment à la maintenance et à la sécurité des équipements publics. Ils sont également à votre écoute et transmettent aux services municipaux concernés les remarques et informations qui participent à l'amélioration du cadre de vie de votre quartier. Retrouvez leurs coordonnées téléphoniques en page 2 de ce numéro.



Des rencontres pour échanger

Des visites de quartiers seront organisées chaque année dès que les conditions sanitaires le permettront.

Ce seront autant d'occasions d'échanger avec vos élus, de leur faire part d'éventuelles difficultés rencontrées ou de dysfonctionnements constatés dans votre vie quotidienne, au sein de votre quartier. Dans l'attente, les Unions de quartiers sont le relais privilégié de ces demandes.

PLACE DES TUILEAUX

Un projet plus éco-responsable

Afin de prendre en compte l'environnement, les évolutions climatiques et l'expertise d'usage des habitants, la nouvelle municipalité a fait évoluer le projet de requalification de la place des Tuileaux dès son arrivée. Le point sur ce réaménagement au service du bien-vivre.

La requalification de la place des Tuileaux s'inscrit dans l'opération Malacher nord, lancée en 2018. Les décisions d'aménagement avaient été prises en 2019 et 2020 par l'ancienne équipe municipale pour un début des travaux à l'été 2020. Sans attendre, la nouvelle municipalité, qui place l'écologie au cœur des priorités qui vont fonder son action, a souhaité apporter des modifications.

Ainsi, les travaux, au cours desquels le parking sous la place des Tuileaux devait être intégralement goudronné dès le mardi qui suivait les élections municipales, ont été stoppés. Un choix qui ne répondait pas aux besoins actuels pour les nouveaux élus. « Avec le réchauffement climatique il est primordial de lutter contre les potentiels îlots de chaleur en ville », explique l'adjoint à l'urbanisme, Antoine Jammes. C'est d'ailleurs la Commission extra-municipale, composée de représentants des unions de quartier, d'associations et d'habitants, qui avait en premier lieu alerté sur le sujet l'équipe précédente.

L'entreprise chargée des travaux a donc dû revoir sa copie et proposer des solutions alternatives durables et faciles d'entretien. Celle de pavés engazonnés garantissant porosité pour la gestion des eaux pluviales, esthétique et fraîcheur en limitant le béton, a été retenue. Testé sur ce projet, ce dispositif pourra être systématisé à l'avenir, s'il fait ses preuves. « Nous envisageons de rédiger un cahier de préconisations à destination des pôles commerciaux, des copropriétés et des entreprises, afin de sensibiliser tout futur aménageur à cette problématique. Mais nous souhaitons donner l'exemple et impulser la démarche », précise l' élu. A la fin de l'été, les pavés ont été emplis de terre, avant que le gazon y soit semé au début de l'automne. De même, l'achat des futures plantations sur le parking et la place n'ayant pas encore été réalisé, les services municipaux ont pu retravailler, à la demande des élus, sur le choix des essences à adapter au climat qui se réchauffe. Enfin, ce sont les places de parking sous le restaurant inter-entreprises, qui ont été maintenues, avec la suspension du réaménagement initialement prévu, en attendant l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Services en 2022-23.

Sandrine Delobelle / Pascale Mourain



- 1 Avec les travaux de requalification réalisés entre octobre 2020 et février 2021 - circulations facilitées, création de zones de fraîcheur et de repos notamment -, la place des Tuileaux, lieu référentiel du quartier des Béalières, voit réaffirmée sa vocation de lieu d'échange et intergénérationnel.
- 2 Le réaménagement du parking, sous la place des Tuileaux, a été modifié par la nouvelle municipalité, afin de répondre à des exigences environnementales.
- 3 Antoine Jammes, 2^e Adjoint en charge de l'urbanisme, du foncier, de la voirie, de la mobilité, des établissements recevant du public et du projet de l'éco-quartier, et Melvin Gibson, Conseiller municipal en charge des projets éco-responsables et élu de quartier des Béalières, présentent le nouveau panneau d'information, installé place des Tuileaux, qui détaille les étapes du projet Malacher nord / place des Tuileaux.

LECTURE PUBLIQUE

La bibliothèque gratuite pour tous !

Vote le 28 septembre dernier par le conseil municipal, l'accès à la bibliothèque est désormais gratuit pour toutes les Meylanaïses et tous les Meylanais, mais également les habitants des autres communes.

Rendre l'accès à la bibliothèque gratuit pour tous était un engagement pris durant la campagne électorale par le maire, Philippe Cardin, et son équipe. La promesse est donc tenue depuis le conseil municipal du 28 septembre qui a voté cette décision à l'unanimité.

Une égalité d'accès au savoir et à la culture

C'est un acte fort qui traduit la volonté de la municipalité de favoriser et de faciliter l'accès à la culture et donc à l'information et au loisir, en permettant à tous d'adhérer à la bibliothèque, sans condition tarifaire et quel que soit son lieu de résidence. « *Il s'agit de contribuer à la diffusion de la connaissance, tout en favorisant l'épanouissement individuel et collectif* », précise Christophe Batailh, Adjoint en charge de la petite Enfance et des Associations qui a porté le projet.

Si le Manifeste de l'UNESCO pour la bibliothèque (1994), texte de référence pour les bibliothécaires en France en l'absence d'une loi sur les bibliothèques, rappelle l'importance de la gratuité de ces structures, cette position n'est pas encore celle de toutes les collectivités. A Meylan, perçue comme un soutien à sa politique de démocratisation culturelle, elle est donc désormais effective. Une mesure qui se traduit par un effort financier d'environ 22 000 euros par an, correspondant au manque à gagner des recettes (tous abonnements confondus). Lieu culturel privilégié de la proximité sociale, de la connaissance partagée, la bibliothèque s'ouvre ainsi encore davantage avec un accès libre, propice à permettre aux bibliothèques de jouer pleinement leurs missions.

Rapprocher la bibliothèque de ses usagers

D'autant que d'autres mesures impulsées par la nouvelle municipalité vont également contribuer à faciliter l'accès à la lecture. Le prêt inter-bibliothèques est ainsi désormais possible. L'idée ? Faire bouger les livres, afin d'éviter aux usagers de devoir se rendre dans différentes bibliothèques. Très concrètement, il est possible de récupérer et de rendre ses livres dans la bibliothèque de son choix.

Enfin, le nombre d'ouvrages achetés pour cette rentrée littéraire a été revu à la hausse. Cette opération « 1 000 livres pour la rentrée littéraire », qui porte le budget d'achat à 60 000 euros, soit une hausse de 8 %, permet de diversifier l'offre. Romans de fiction et littérature, documentaires, ouvrages de science fiction, bandes dessinées, livres jeunesse..., tous les genres et donc toutes les envies de lecture sont représentées.



→ Avec la gratuité, la bibliothèque devient un lieu de culture ouvert à tous en accès libre.

Afin de faciliter l'accès aux livres, en raccourcissant le temps d'attente pour qu'un ouvrage soit disponible au moment de sa réservation, les plus demandés sont achetés en plusieurs exemplaires.

Enfin, cette offre propose également des ouvrages à destination des personnes ayant des difficultés de lecture (DYS) ou étant porteuses de handicap, comme les livres audios ou encore en gros caractères. Pour une bibliothèque plus proche de ses usagers !

Sandrine Delobelle

 Retrouvez toutes les informations concernant les bibliothèques sur meylan.fr

Contexte sanitaire : pour la sécurité de tous, les bibliothèques appliquent les consignes avec la mise à disposition de gel à l'entrée des équipements et dans les salles de presse, la mise en quarantaine des documents et ouvrages avant toute nouvelle réservation ou consultation, le port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, une veille au respect des gestes barrières.

Vos élus



Céline Becker-Gandit,
Adjointe déléguée à la culture
et à l'accessibilité



Christophe Batailh,
Adjoint délégué à la petite
enfance et aux associations

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Habitant et acteur de ma ville



« Je tiens à la nécessaire proximité du maire et de son équipe avec les habitants (...). Nous nous engagerons dans une démarche plus participative, afin de permettre aux habitants de s'emparer des grands projets ou grandes questions du mandat », précisait le maire, lors de l'installation du conseil municipal. Des propos qui témoignent de l'ADN de la nouvelle équipe municipale. Co-construire les grands projets avec les habitants devient un principe, une valeur. Cette démarche d'association des citoyens au processus de décision politique pourra prendre diverses formes en fonction des projets (budget participatif, comité d'usagers...), comme l'illustrent les premières actions mises en œuvre.

Plus de pédagogie et d'échanges pour faciliter la participation de tous

Première décision forte et emblématique de cette démarche participative, la nouvelle version du conseil municipal a été lancée le 28 septembre et ce, malgré le contexte sanitaire. Voulu plus pédagogique, donc plus accessible sur le fond grâce à la présentation d'un document visuel didactique, retransmise en directe sur le site de la ville meylan.fr, donc plus accessible dans sa forme, elle permet également aux habitants d'échanger directement avec leurs élus sur les grands projets. « L'Heure citoyenne permettra à chaque séance d'aborder très ouvertement avec les habitants les grands projets du mandat. Nous avons partagé lors de cette première édition les grandes orientations concernant la rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine. Un important projet éco-responsable que nous voulons construire de manière concertée. », précise Méлина Hérenger, 1^{er} Adjointe déléguée aux ressources et présidente de la commission Démocratie. Et les Meylanaïses et les Meylanais ont été bien présents à leur rendez-vous citoyen le 28 septembre, puisqu'ils ont été très nombreux à suivre le conseil municipal en ligne et à poser des questions par Internet ou téléphone durant L'heure citoyenne.

Des instances qui donnent et recueillent la parole des usagers

Afin d'organiser la contribution citoyenne, la ville va se doter d'instances. Au sein de la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées en cours de création, un appel à candidature vient d'être lancé pour constituer un comité d'usagers (lire p.7). Un groupe de travail est également en cours de constitution pour mettre en place un budget participatif. Autre réflexion menée actuellement,

Permettre aux Meylanaïses et aux Meylanais de s'emparer des grands projets et de contribuer à leur mise en œuvre, tel est l'objectif de la nouvelle municipalité qui s'engage dans une démarche participative.

→ A Meylan, la démocratie s'active ! A défaut d'avoir pu assister le 28 septembre au conseil municipal dans son nouveau format à l'Hôtel de ville, les Meylanais ont été nombreux à le suivre en ligne, en direct, puis en replay. Ils ont aussi pu échanger avec leurs élus par chat et téléphone sur le projet de rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine.

celle concernant l'évolution de la Commission Extra-Municipale (CEM), qui constituera un outil essentiel de cette démarche participative. Deux réunions organisées en octobre ont permis à ses membres de s'exprimer, afin d'en faire le bilan. « Nous souhaitons faire évoluer la CEM pour élargir son périmètre, en intégrant la dimension environnementale notamment, et donner plus de place à la participation des habitants », précisent Dominique Pernot, conseillère municipale déléguée à l'évaluation des politiques publiques, des marchés publics et du budget participatif, et Michel Orlhac, conseiller municipal délégué à la concertation sur les grands projets. Prochaine étape le 19 novembre avec la restitution du travail aux membres de la CEM, avant la présentation au conseil municipal du 21 décembre d'une délibération formalisant le rôle, le périmètre d'intervention et le mode de fonctionnement de la future commission.

Sandrine Delobelle

Vos élus



Méлина Hérenger,
1^{er} Adjointe déléguée
aux ressources, présidente
de la commission Démocratie



Michel Orlhac,
conseiller municipal délégué
à la concertation sur les grands
projets



Dominique Pernot,
conseillère municipale déléguée
à l'évaluation des politiques
publiques, aux marchés publics
et au budget participatif

COMPÉTENCES

Ville / Métropole qui fait quoi ?

Avec son accès au statut de Métropole le 1^{er} janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole a vu ses compétences élargies, dont certaines transférées par la Ville. Le point sur ces compétences partagées, après les élections municipales qui étaient également celles des conseillers métropolitains.

3 élus meylanais à la Métropole



Philippe Cardin
Maire



Mélina Hérenger
1^{ère} adjointe à Meylan,
Elue Vice-Présidente de la Métropole
chargée du tourisme, de l'attractivité,
de l'innovation, de l'université
et de la qualité de vie



Joëlle Hours
Conseillère
municipale



VILLE MÉTROPOLE VILLE + MÉTROPOLE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale / Sincèrement Meylan



Les intentions affichées par M. le Maire lors du dernier conseil municipal sont claires : construire encore et encore pour densifier ; ainsi ce projet d'une quinzaine de logements sociaux sur un terrain de 1000m² allée de la Piat, une autre façon de faire de l'urbanisation à la parcelle ! Pourquoi toucher à cette zone pavillonnaire alors que l'aménagement de PLM (Ex-

Schneider) et de la fac de pharmacie vont bouleverser la vie du quartier avec 800 logements supplémentaires ? Nous demandons de préserver cette zone pavillonnaire pour éviter une « sur-densification ».

Concernant le site PLM, la majorité doit faire respecter les attentes formulées lors de la concertation de 2017.

M. le maire a refusé, en l'état, le permis de construire, j'aurais fait de même puisqu'il ne respecte pas les résultats de cette concertation avec les habitants. Pourquoi envisager plus de 500 logements? Quid de la mixité intergénérationnelle? Quid de l'intégration d'un cheminement mode doux Est-Ouest et piéton Nord-Sud?

Résister vis-à-vis du promoteur de PLM, c'est bien mais résister contre la densification excessive pronée par la Métropole, c'est indispensable pour Meylan. Il faut sortir de cette logique quantitative de construction de logements, orientation insoutenable par rapport aux enjeux environnementaux et sociaux. **Minorité vigilante et combative**, nous souhaitons travailler à d'autres logiques d'aménagement, car c'est ce qu'attendent les meylanais.

Minorité constructive nous avons fait des propositions concrètes à la majorité, visant à l'amélioration du quotidien des meylanais. Ainsi nous avons défendu l'extension des horaires du périscolaire, demandée par les jeunes parents. Nous avons déposé un amendement pour réserver un poste d'apprenti à une personne en situation de handicap. Pour renforcer le débat démocratique nous avons fait des propositions lors de la révision du règlement intérieur de la commune. Tout ce travail n'a pour l'instant pas réellement fait l'objet de l'ouverture annoncée. Alors, M. le Maire, pourquoi limiter ainsi l'écoute de la minorité si vous avez une pleine confiance en votre politique ?

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AiMeylan



Nous nous sommes engagés dans un mandat de proximité avec chacune et chacun de vous. C'est cet esprit qui nous encourage à vous transmettre le plus d'informations possible sur nos actions vers plus d'écologie, plus de solidarité et plus de démocratie dans notre ville.

Nous sommes donc heureux d'avoir pu lancer le 28 septembre dernier une nouvelle version de la séance du conseil municipal malgré le contexte sanitaire. A défaut d'avoir pu vous accueillir à l'Hôtel de Ville, nous vous remercions de l'avoir suivi nombreux depuis le site internet de la Ville. La radio AiMeylan diffusée sur internet ce printemps pendant la campagne électorale nous avait montré à quel point les Meylanaises et Meylanais avaient besoin de garder un lien, en pleine crise liée au COVID-19. Forts de cette expérience, nous avons souhaité nous inspirer de ce média pour rendre les débats plus accessibles et compréhensibles : le conseil municipal sera désormais retransmis en direct sur internet, un support visuel accompagnant la présentation de chacune des délibérations. L'Heure citoyenne permettra quant à elle à chaque séance d'aborder avec vous et le plus ouvertement possible les grands projets du mandat, quels que soient leur domaine. Nous avons ainsi partagé pour cette première les grandes orientations concernant la rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine. Le conseil municipal du 2 novembre nous a permis d'échanger sur les valeurs républicaines, que nous avons à cœur de célébrer et promouvoir. Nous vous encourageons à continuer à participer comme vous l'avez fait et à poser vos questions par message instantané sur le site de la retransmission, par téléphone pendant les séances au 04 76 41 69 75 ou, nous l'espérons, rapidement en personne. N'hésitez pas non plus à contacter la mairie si vous avez une autre question suite au visionnage de la rediffusion. Le conseil municipal c'est VOTRE rendez-vous citoyen.

D'autres informations concrètes sont aussi visibles sur la place des Tuileaux ou sur les divers supports de communication de la Ville. C'est avec la préoccupation de garder le contact que nous allons continuer à communiquer plus et à partager les premières réalisations du mandat.

Plus proches de vous, nous sommes à votre écoute !

INITIATIVE

EverCleanHand, un défi relevé haut la main

Spécialisée dans l'hygiène des mains, la startup accroît sa légitimité en pleine crise sanitaire. Ses bornes de désinfection sans gel hydro-alcoolique sont en passe de connaître un destin international.



Lancée en 2017, EverCleanHand a essuyé les plâtres au Tarmac. La startup s'adressait alors au secteur hospitalier, où les maladies nosocomiales, responsables de 4 000 décès annuels en France, seraient imputables dans 80 % des cas à une mauvaise hygiène des mains. La crise du Covid-19 a accéléré le développement de l'entreprise. EverCleanHand a modifié ses bornes de désinfection des mains pour les proposer aux entreprises, sa cible principale aujourd'hui. « *Nous avons imaginé un dispositif pour faire en sorte que se laver les mains devienne un vrai plaisir* », témoigne Guillaume Belle, directeur général. Il suffit de passer ses mains dans l'espace prévu pour ressentir immédiatement l'agréable sensation d'une petite pluie. Des gouttelettes d'une lotion 100 % naturelle, conçue avec le laboratoire Salveco, dans les Vosges, garantie sans effet secondaire : « *Trop utilisé, le gel hydroalcoolique classique peut provoquer rougeurs et démangeaisons. Nous avons tenu à contourner ces inconvénients, tout en assurant une protection maximale* », indique Guillaume Belle.

Borne à usage nomade

Une autre astuce technologique de ces bornes réside dans leur connexion 3G. Il est ainsi possible de suivre sur son smartphone l'état de machines et les volumes de lotion encore disponibles. Stimulée par l'intérêt des entreprises, EverCleanHand a commencé à diversifier sa production en ciblant différentes catégories d'utilisateurs : les enfants, les personnes à mobilité réduite, etc. Elle a aussi mis au point un modèle de borne à usage nomade, destiné aux engins roulants : bus, tram, métro, véhicules des pompiers, ambulances... Le produit désinfectant est proposé sous forme de mousse hydrovégétale. Tous ces modèles de bornes sont assemblés à Meylan en partenariat avec l'AFIPH (Association Familiale de l'Isère pour les Personnes Handicapées), à partir de pièces réalisées par des sous-traitants français, et principalement de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce contexte porteur, EverCleanHand a triplé ses effectifs en moins d'un an. Forte d'une technologie éprouvée, l'entreprise projette d'embaucher des commerciaux et de lever des fonds pour s'attaquer aux marchés internationaux. « *Notre ambition est de devenir leader européen, puis mondial dans le lavage des mains* », confirme Guillaume Belle.

Richard Gonzalez

EN BREF

Le Tarmac labellisé French Tech Tremplin Incubation



Afin de favoriser la diversité dans l'entrepreneuriat, la French Tech a lancé l'initiative French Tech Tremplin. Il s'agit d'aider les entrepreneurs les moins favorisés à créer leur entreprise, malgré les obstacles socio-économiques comme les financements, les formations, les réseaux. Ce dispositif se décline en deux programmes : « **French Tech Tremplin Prépa** », un programme d'accompagnement de 6 mois, et « **French Tech Tremplin Incubation** ». Ce nouveau programme lancé cet automne permet aux startups lauréates de bénéficier d'un accompagnement d'un an dans un incubateur labellisé en bénéficiant d'une aide financière. Engagé depuis sa création dans la sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les jeunes, les femmes, et plus largement dans la diversité, le Tarmac, pépinière métropolitaine d'entreprises située à Meylan, avait répondu à l'appel de son partenaire French Tech in the Alps Grenoble, pour candidater au projet national visant à sélectionner des incubateurs. Désormais labellisé, le Tarmac pourra donc accompagner pendant un an les entrepreneurs du programme French Tech Tremplin Incubation.

Plus d'infos : www.inovallee.com

En chiffres

2,5

Ans pour le développement des bornes

20

Bornes assemblées chaque semaine

10 000

Bornes en location d'ici 2025

18

Collaborateurs (septembre 2020)

COMMERCES

Le Comptoir Libanais, des mets et du plaisir



C'est un superbe établissement qui régale les yeux et le palais des connaisseurs depuis le 24 août dernier, chemin des Prés, en bordure de l'avenue du Granier. Dix ans jour pour jour après l'ouverture d'un premier Comptoir Libanais à Echirolles : « *Un hasard total. Nous aurions dû ouvrir en mai, et la crise sanitaire a compliqué les choses. J'ai même failli renoncer* », explique son propriétaire

Hani Haddad. Ce Meylanais qui aime « *l'entreprise et le challenge* » est aussi animé par l'envie de transmettre les saveurs et la convivialité de son pays d'origine. Il a imaginé ce restaurant au moment où le quartier changeait de physionomie. « *J'ai réalisé une étude de marché qui a confirmé mon ressenti : il manquait ici un restaurant plaisir, un lieu où l'on aime venir et revenir entre amis et en famille.* » Les tapisseries naturalistes et les reproductions de moucharabiehs, le mur végétalisé, les luminaires contemporains et le mariage bois - béton de la décoration, tout témoigne d'un goût sûr. Dans l'assiette signée Villeroy & Boch, c'est un éblouissement d'épices et de bouquets orientaux à chaque bouchée. Spécialisé dans les fameux mezze (jusqu'à 16 plats sur la même table), Le Comptoir Libanais propose aussi plats du jour et assiettes de dégustation pour des midis plus rapides. À savourer dans la salle insonorisée (100 couverts) ou en terrasse tant que la météo le permet.

Richard Gonzalez

→ Ouvert midi et soir du mardi au samedi, de 12 h à 14 h 30 et à partir de 19 h (dernier service 22 h 30). Réservation conseillée.

Plus tôt et toujours aussi bio



Véritable institution à Meylan, le marché bio change ses horaires. Il démarre désormais dès 12 heures le mercredi, au lieu de 13 h 30. L'heure a été avancée pour permettre aux clients de venir faire leurs courses tout de suite en sortant du bureau. Ce nouveau créneau a été aussi jugé plus pratique pour certains commerçants qui se rendent sur un autre marché

plus tard dans l'après-midi. « *Nous avons pris cette décision de manière collégiale en présence de clients et nous constatons que ces nouveaux horaires fonctionnent plutôt bien* », explique le placier communal du marché. Très prisé des Meylanais, le marché bio fait pratiquement jeu égal, en termes de fréquentation, avec le marché traditionnel du dimanche. Il est le deuxième marché bio à avoir été créé en France, à la fin des années 1970, juste après celui de Gaillac, dans le Tarn. Impulsé par l'association La Folle Avoine et celle des Artisans, Commerçants et Producteurs du marché de Meylan, avec le soutien permanent de la mairie, il est animé par une vingtaine de producteurs locaux : fruits et légumes, fromages, viandes et volailles, boulangers, ainsi qu'huile d'olive ou encore fruits exotiques. En projet, une extension permettrait d'accueillir de nouveaux jeunes producteurs bio, spécialisés notamment dans les champignons, les bières artisanales ou encore les pâtes.

Richard Gonzalez

→ Place de la Louisiane, de 12 h à 18 h 30, tous les mercredis.

EN BREF

La vie dessinée du marché des Aiguinards



Chaque samedi et dimanche de l'hiver dernier, Pierre Hébert était au marché des Aiguinards. C'est avec ses outils d'artiste, crayons, carnet de dessin, gomme, couleurs... qu'il est allé à la rencontre des commerçants, des clients, des organisateurs et du site lui-même.

Fin observateur, il a ainsi croqué au fil des week-ends la vie du marché, racontant son histoire, mais aussi celle des différentes personnes rencontrées. En parcourant les pages de ce carnet, nous voici plongés au cœur du marché qui s'anime sous nos yeux. Nous faisons connaissance avec les commerçants, nous accompagnons les clients et découvrons que le marché est bien plus qu'un lieu où l'on achète de bons produits. C'est aussi un lieu bien vivant où l'on se rencontre et échange. C'est avec beaucoup de talent que le crayon de Pierre Hébert est ainsi parvenu à « raconter » ce lieu où bat le cœur de la ville. « *Un hiver au marché ou le plaisir de l'agora* » est une œuvre sensible qui confirme la maîtrise de Pierre Hébert dans l'art du carnet de voyage. Un art qu'il exerce depuis dix ans, après des études à l'école d'architecture de Marseille, puis plusieurs années dans l'informatique et la réalisation de sites web.

pierre@mesdessins.fr
06 78 89 57 11

ASSOCIATIONS

Des Unions de quartiers très actives !

Les Unions de quartiers et d'habitants de la commune favorisent la rencontre entre les habitants et contribuent à l'amélioration de l'environnement et des conditions de vie de tous.

Constituées sous forme d'associations, les Unions de quartier et d'habitants sont soucieuses de rassembler et de favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier. Tous peuvent y adhérer, afin de s'exprimer, mais aussi participer aux différentes actions et projets.

Principalement axées sur le cadre de vie, l'urbanisme et la vie quotidienne, elles sont attentives à toutes sollicitations sur ces thématiques, et constituent le cadre privilégié de la concertation avec la municipalité. Il s'agit alors pour elles de mettre en évidence la compétence de l'usager du quartier, et faire reconnaître que la ville ne doit pas être uniquement conçue par les professionnels, mais aussi par ceux qui y vivent. Une contribution précieuse pour garantir le bien-vivre dans un quartier. Au-delà des échanges sur le développement de la ville, véritables activateurs du lien social, les Unions de quartiers et d'habitants des Béalières, de Buclos / Grand-Pré, du Haut-Meylan, de Plaine-Fleurie / Ile d'Amour, de Vivre aux Aiguinards et de Charlaix / Maupertuis proposent un grand nombre d'activités et animations. Il y a dix ans, elles se sont d'ailleurs regroupées pour réaliser un programme commun de leurs activités, en partenariat avec la Ville, favorisant une réflexion collective et les rencontres entre Meylanais. Car ces activités, culturelles, sportives, ludiques, éducatives ne sont pas réservées aux seuls adhérents de leurs associations, bien au contraire. Si elles ont vocation à créer du lien à l'intérieur des quartiers, elles veulent aussi favoriser les passerelles entre elles. Entre activités et manifestations – jardinage partagé, bricolage, gymnastique, peinture, troc de plantes, bal, fête de la Saint-Jean, carnaval, etc. Le choix est large et diversifié pour répondre à toutes les envies. « Nous œuvrons pour un quartier vivant et convivial dans lequel il fait bon vivre, et nous serons heureux de rencontrer le plus grand nombre de Meylanais lors de nos prochaines manifestations, le Bol et le Bal », précise Frédéric Sarraut, président de Vivre aux Aiguinards.

« Nous sommes des choristes, qui avons la chance d'avoir une chef de cœur, jeune, dynamique et bienveillante, Céline Prime. Donner un concert au printemps au Clos des Capucins nous donne l'impression d'être des vedettes du bel canto », s'enthousiasme Marie-Louise Bardoulat, présidente de l'UQHMM.

De son côté, Lysianne Bernhardt, présidente de l'AHCM, souligne que « Le four à pain constitue un lien entre le plus récent quartier de la ville et son passé agricole. La dégustation, en commun, des cuissons nous rapproche de l'esprit village, ADN de notre association. »



→ De gauche à droite et de haut en bas : Edgar Clary, Frédéric Sarraut, Lysianne Bernhardt, Marie-Louise Bardoulat, Yves-Jacques Vernay, Ken Tomlinson.

Quant à Edgar Clary, président de l'UQBGP, il évoque le contexte sanitaire et la nécessaire adaptabilité de ces structures. « À la suite de l'apparition de la pandémie, nous nous sommes vite adaptés : précautions sanitaires, solutions alternatives comme la pratique d'activités à l'extérieur, réunions en visio-conférence... La mise en place d'une application dès juin permettant à nos adhérents d'exprimer leurs souhaits de renouvellement d'activités a facilité les inscriptions en septembre. » Et Ken Tomlinson, président de l'AMPF d'ajouter : « Nous traversons une période difficile avec cette pandémie. Certains ont souffert de l'isolement, d'autres d'une baisse d'activité ou de revenus. A l'AMPF, nous nous sommes efforcés de poursuivre notre activité, nos réunions et communications, sans oublier nos participations à des actions de la mairie ou d'Horizons. Avez-vous, vous aussi, envie de rencontrer des voisins, proposer une activité, participer à quelque chose qui donne du sens ? Ecrivez-nous, venez nous rencontrer lors de nos permanences le jeudi de 17h30 à 18h30 et nous vous invitons à répondre à un sondage pour recueillir vos avis sur nos activités. » Un dynamisme qui repose sur l'engagement, au quotidien, des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire.

Sylvie Coursier

→ • AHCM – Association des habitants de Charlaix-Maupertuis Le Four à pain, Allée de Châteaueux - 04 76 41 05 15 ahcm.meylan@orange.fr - <http://ahcm-meylan.fr>
 • AMPF - Association Meylan Plaine-Fleurie et Ile d'Amour 19, avenue de la Plaine-Fleurie - 04 76 18 26 31
 • UHQB – Union des Habitants du Quartier des Béalières uhqbcontact@gmail.com
 • UQBGP – Union de Quartiers Buclos-Grand Pré 7 bis, avenue du Vercors - 06 52 59 01 88 - contact@uqbgp.fr
 • UQHMM – Union de quartier du Haut-Meylan 52 avenue de Chartreuse - asso.uqhm@orange.fr
 • Vivre aux Aiguinards – 9, rue des Aiguinards - 06 13 47 54 42 04 76 90 02 95 - vivreauxaiguinards@sfr.fr

PORTRAIT

Jean-François Edgard, par amour des animaux

Ce Meylanais consacre tout son temps libre aux animaux, notamment au sein de l'ESAM, afin de leur porter secours en montagne.

Chiens, chats, hamsters, cochons d'Inde, oiseaux... Jean-François Edgard a toujours vécu avec des animaux, depuis son plus jeune âge. Très sensible à toutes les espèces, il recueillait même les bébés ou les animaux blessés. En tant que pompier volontaire durant 24 ans, cet agent territorial de la commune, a également participé au secours animalier à Rochasson avec l'équipe du CINE. Aujourd'hui, il a rejoint l'ESAM, Equipe de Secours Animalier en Montagne, pour venir en aide à tous les animaux en détresse.

Créée en novembre 2019, l'ESAM est la première association au monde de secours animalier. Elle réunit des secouristes bénévoles ayant pour mission de porter secours aux animaux en situation périlleuse en moyenne et haute montagnes.

« L'équipe est composée de secouristes qui sont à l'aise sur corde, en escalade, alpinisme, et qui ont une forte capacité physique, car le milieu naturel dans lequel nous évoluons peut être très hostile, s'apparentant parfois à une véritable « jungle » quand nous intervenons dans des forêts, explique Jean-François. Les sauvetages concernent les animaux



domestiques, il peut s'agir de chiens blessés, de vaches égarées ou encore de troupeaux coincés par l'hiver. Quand l'intervention par moyens terrestres est impossible, nous sommes aidés par le Secours Aérien Français (SAF) posté à l'Alpe d'Huez. Cette toute jeune association, dévouée à la cause animale, comble l'absence de secours en montagne qui n'existe plus depuis 7 ans », ajoute Jean-François.

Sylvie Coursier

➔ www.esam-secours.fr - 07 81 20 95 44

NOTRE HISTOIRE

Des vigneronns en fanfare !



© AMM-Fonds Y. Genevois

Fixes ou déambulatoires, les fanfares relèvent de notre patrimoine musical. Ce sont des orchestres composés d'instruments de cuivre, que complètent souvent des instruments à percussion. Elles s'imposent au XIX^e siècle, avec l'arrivée massive des cuivres qui vont détrôner les instruments populaires, plus traditionnels. Elles restent des ensembles instrumentaux qui ponctuent les moments forts de la vie d'une commune.

A Meylan, le conseil municipal du 13 novembre 1881, dont le maire était alors Hyppolyte Navizet, déclarait que « la création d'une société musicale a un but utile au point de vue moral

comme au point de vue intellectuel ; que l'art musical tend à se répandre dans les communes rurales, qu'il convient d'encourager l'établissement d'une fanfare dans la localité parce qu'elle procurera aux jeunes gens qui en feront partie un délasserement utile et agréable ». Mais ce n'est qu'en 1889 qu'elle fut créée. Une trentaine de jeunes gens, tous agriculteurs vigneronns, la composait. Elle avait pour but l'étude de la musique vocale et instrumentale, le développement de l'art musical et l'entretien d'une bonne camaraderie.

Elle était de tous les événements importants, sans oublier les cérémonies de commémoration et les fêtes votives, durant lesquelles elle présentait son répertoire. La fanfare constituait un véritable trait d'union entre les générations et la diversité des hommes qui en faisait partie. Aujourd'hui, cette communion, ce plaisir de jouer ensemble et pour un public reste bien vivace au sein de la Maison de la musique. Depuis 20 ans, avec son Conservatoire à rayonnement communal, sa programmation annuelle et ses associations partenaires comme l'Ensemble musical Gaston Baudry et l'Orchestre régional du Dauphiné, elle accompagne les musiciens en devenir et offre une scène aux artistes, pour le plus grand plaisir du public.

Sylvie Coursier

BEACH VOLLEY

Lézana Placette, de l'ESMT à Tokyo ?



© falkenbergbild.se

Elle a décroché cet été à Dunkerque son premier titre de championne de France de beach-volley. Une vraie satisfaction pour cette joueuse de 22 ans, formée à l'ESMT (Entente Sportive Meylan La Tronche), où elle est toujours licenciée, bien que vivant et s'entraînant désormais à Toulouse. Mais Lézana vise plus haut, avec en ligne de mire une qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo. Comme bon nombre de joueuses de beach-volley, Lézana Placette a commencé par le volley-ball « classique », à l'âge de dix ans, à l'ESMT. « J'étais réceptionneuse-attaquante. J'ai ensuite intégré le Pôle

France Jeunes et joué en Elite, qui est la deuxième division nationale chez les adultes. » En 2014, elle découvre le beach-volley, participant aux championnats du monde U19 et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, avec deux 17^e places à la clé. Deux ans plus tard, elle décide de se spécialiser dans cette discipline, « parce que, comme il n'y a ni entraîneur, ni remplaçant, on a plus d'autonomie et de responsabilités qu'au volley classique. C'est aussi plus physique et tactique. Et, on a un cadre de vie idyllique, en voyageant dans des pays magnifiques. »

Même si elle poursuit ses études – un master en management à l'EM Grenoble par correspondance –, Lézana se consacre à plein temps à son sport. Durant une année « normale », les mois de janvier et février sont consacrés à des stages à l'étranger (Tenerife et Rio de Janeiro en 2020), avant une saison de compétition internationale de mars à novembre (un à trois tournois par mois, de mars à septembre) et un retour à l'entraînement en novembre-décembre sur des terrains couverts, à Toulouse, où est installé le Pôle France.

Les championnats de France sont la seule compétition que Lézana dispute dans l'Hexagone, faute de temps. Sacrée à Dunkerque en 2020 (après avoir terminé une fois 2^e et deux fois 3^e par le passé), la Meylanaise d'origine considère ce titre, obtenu avec sa partenaire Alexia Richard, comme « important pour l'image, la recherche de sponsors et la crédibilité sportive, pour notre projet JO ». Lézana et Alexia, classées autour de la 50^e place mondiale, espèrent se qualifier pour les Jeux de Tokyo en 2021. Pour cela, deux solutions : gagner la Continental Cup (une Coupe Davis version beach-volley) l'an prochain ou intégrer le Top 15 mondial. « On est encore un peu loin, mais ça peut aller vite. Nos entraîneurs brésiliens nous ont beaucoup fait progresser depuis trois ans. Lors d'un récent tournoi exhibition aux Pays-Bas, où il y avait des équipes du Top 20 mondial, nous avons atteint les demi-finales. Nous pouvons rivaliser avec les meilleures, même si nous manquons encore un peu d'expérience. »

Martin Léger

ATELIER ARTISTIQUE

Regarder, explorer, créer !



Ce lieu de pratique artistique propose aux enfants de s'initier à différentes techniques d'expression.

Depuis le 16 septembre dernier, Emmanuelle Gallice, enseignante d'arts plastiques à l'ESAD (Ecole supérieure d'art et de design), anime l'atelier chaque mercredi, de 10 h à 12 h. Ouvert pour la deuxième année par la Ville, en partenariat avec l'ESAD Grenoble, établissement public d'enseignement artistique, il permet aux enfants âgés de 6 à 11 ans de découvrir des modes d'expression artistiques, dans les locaux de l'école Mi-Plaine.

Ces artistes en herbe pratiquent ainsi le dessin, la peinture et le volume à partir de procédés multiples. Au-delà, de ces techniques sèches et humides, les enfants s'essaient également au collage, aux assemblages ou encore aux constructions.

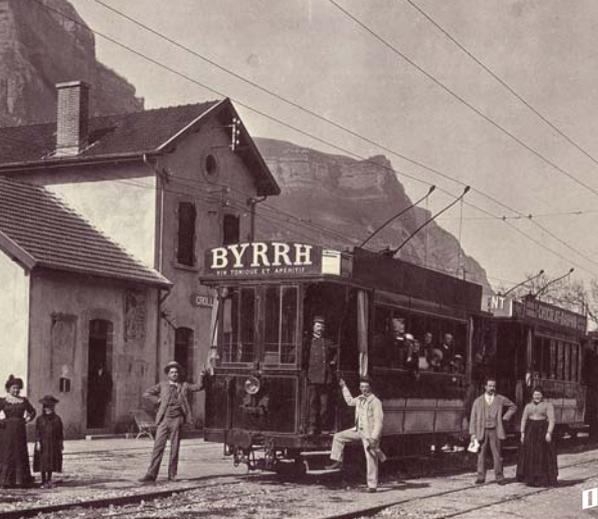
Dans cet environnement stimulant, ils s'initient et prennent confiance,

en réalisant des travaux individuels et collectifs. « Intervenir à l'extérieur de l'ESAD et auprès des jeunes enfants était un vrai souhait, explique Emmanuelle Gallice, qui anime l'atelier en alternance avec une autre enseignante de l'ESAD. Avec eux, je « jongle » entre la découverte et les apprentissages. Je veux leur donner envie de découvrir, d'explorer tous ensemble les possibilités du dessin, de la matière, des couleurs, de la forme dans l'espace... »

Un apprentissage qui pourra devenir une passion au fil des années ; l'objectif étant de regarder, explorer, créer. »

Sylvie Coursier

➔ Renseignements et inscriptions :
roselyne.cannillo@esad-gv.fr
04 76 62 10 99.



© Renaud Monfourmy

- 1 « L'histoire du tramway, de Grenoble à Chapareillan »
du 1^{er} au 11 décembre
- 2 Collecte de textiles
jusqu'au 13 décembre
- 3 Laetitia Shériff
3 décembre
- 4 « Conférence Vision sur l'art »
4 décembre
- 5 « Love Matters ! »
4 décembre

L'ACTU DE L'HEXAGONE



« Ma maison, le reste du monde (et ailleurs) »

Sur le plateau de l'Hexagone, une maison est installée, aux murs et au toit transparents, offrant ainsi une ouverture sur l'univers. Venez, entrez, installez-vous dans cette maison et ouvrez grands vos yeux et vos oreilles sur « le reste du monde » ! Judith Nab, plasticienne, propose ainsi une installation immersive. Projections vidéo, dessins, animations, musiques, sons et interviews se fondent et entraînent le spectateur dans un univers stupéfiant. Le public, en tout petit groupe, est convié depuis cette

maison à voir le monde autrement. Cette invitation à faire un pas de côté, à confronter ses points de vue et à se laisser aller à un voyage intérieur et extérieur aux confins de l'inconnu est une expérience unique et fascinante. Découvrez le monde comme vous ne l'avez jamais vu, la tête dans les étoiles !

→ Les 9, 10, 11, 14, 15 et 16/12 à 9 h, 10 h 15, 14 h, 15 h 15, 18 h, 19 h 15, 20 h 30, le 12/12 à 10 h, 11 h 15, 14 h, 15 h 15, le 17/12 à 9 h, 10 h 15, 14 h et 15 h 15. Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45 theatre-hexagone.eu

 www.meylan.fr

agenda

Suite à l'annonce du gouvernement, les événements animations et spectacles du mois de novembre sont annulés.

CULTURE

Du 1^{er} au 11 décembre « L'histoire du tramway, de Grenoble à Chapareillan » :

une exposition organisée par l'association Site et patrimoine meyllanais, en partenariat avec l'AVF, avec la collaboration des Archives municipales. Photos du trajet de Grenoble à Chapareillan, documents d'archives, maquette, cartes postales, témoignages d'époque et diaporama permettront d'échanger sur le sujet. Archives municipales, 12 avenue du Granier.

Mercredi 2 décembre Atelier BD numérique :

crée une bande dessinée grâce à une application numérique de la Bibliothèque Nationale de France. Organisé dans le cadre de l'événement « 2020, année de la BD ! ». 16 h à 17 h 30, bibliothèque des Béalières.

Jeudi 3 décembre Concert : Laetitia Shériff.

19 h, Maison de la musique.

Vendredi 4 décembre ■ Conférence Vision sur l'art :

« La peinture espagnole – Francisco de Zurbaran, la peinture dépouillée », cycle de 6 conférences animé par Fabrice Nesta et organisé par Acacia. 14 h 15, salle audiovisuelle Mi-Plaine.

■ **Love Matters !** : avec son dernier album, Jowee Omicil, canadien d'origine haïtienne, nous fait voyager aux rythmes africains, des mélodies de Bach et de Mozart, des échos de Thelonious Monk, d'une berceuse vénézuélienne, de la chanson martiniquaise, des parfums d'Orient et même d'Asie, du souvenir d'un Anglais à New York, du rara haïtien, des beats jamaïcains, des éclats de funk à la Miles Davis, de l'extase du gospel... sans oublier une

verve de rappeur. 20 h Hexagone
Scène Nationale Arts Sciences.
04 76 90 00 45 - theatre-hexagone.eu



© Renaud Montourny

Samedi 5 décembre Ciné-concert à partager en famille.

En partenariat avec le Conservatoire d'Annecy et sa classe de composition à l'image. Tarifs : 5,10 € /3,10 €. Vente en mairie et sur place le soir du concert. 17 h 30, Maison de la musique.

11 décembre Club des cinéphiles d'Acacia.

14 h 15, ex-restaurant scolaire Mi-Plaine.
Infos : 04 76 04 80 97

Jeudi 17 décembre Club ado (12-16 ans) :

découvrez le Club ado avec vos idées, vos envies, vos trouvailles, afin d'échanger sur vos lectures, vos jeux vidéo ou parler de cinéma. 17 h à 18 h, bibliothèque des Béalières.

Jusqu'aux vacances de Noël « La Maison de la musique, 20 ans d'émotions » :

exposition organisée dans le cadre de la célébration des 20 ans de l'équipement. Photos, affiches, vidéos, témoignages seront présentés pour replonger le public dans 20 ans d'émotions ! Hall de la maison de la musique.

LOISIRS

23 au 27 novembre

Festival des solidarités : le collectif des associations de Meylan, qui avait choisi le thème « Se nourrir local ici et là-bas » pour cette édition 2020, a dû revoir son programme, suite au contexte sanitaire et à l'instauration du couvre-feu. Seule Horizons interviendra dans les deux collèges de la commune et durant ses activités auprès des enfants sur ce thème. Le collectif va poursuivre, au long de l'année, sa réflexion pour une nourriture saine, au plus près des producteurs et des consommateurs, que ce soit à Meylan ou dans des pays en voie de développement où pouvoir se nourrir est la préoccupation majeure. Rejoignez-le ! Association CdC (Coopération décentralisée et Citoyenneté), coordonnatrice du Collectif, 06 06 50 50 54.



CITOYENNETÉ

Mercredi 2 décembre Collecte de vêtements et chaussures :

l'association La Remise organise une collecte de vêtements, chaussures et linge de maison. 13 h 30 à 15 h 30, parking du lycée du Grésivaudan, sous la station-service, allée de la Campanelle.

Jeudi 3 décembre

Collecte de sang, organisée par l'EFS (Etablissement français de sang). Inscription préalable sur <https://mon-rdvdondsang.efs.sante.fr> Bien sûr, les gestes barrières et les mesures de sécurité et d'hygiène seront respectés. 16 h 30 à 19 h 30, salle Décibelonne.

Jusqu'au 13 décembre

Collecte de textiles : Grenoble-Alpes Métropole renouvelle son opération de collecte de textiles sur son territoire. A Meylan, deux containers seront installés sur le parking de l'Hôtel de ville. Lire p.2. Plus d'infos sur lametro.fr ou au 0 800 50 00 27.

Lundi 21 décembre Séance du conseil municipal.

A partir de 18 h. Plus d'infos sur meylan.fr.

SPORT

Samedi 21 novembre

Basket : le BCTM affronte Aulnoye lors de la 8^e journée de Ligue Féminine 2. 20 h, gymnase du Charlaix.



Samedi 19 décembre

Handibasket : Meylan Grenoble Handibasket est opposé aux Léopards de Guyenne, pour la 11^e journée de Nationale A. 16 h, gymnase du Charlaix.

Dans le contexte sanitaire actuel, qui peut imposer des mesures non connues au moment où ce numéro est réalisé, nous vous invitons à vérifier sur le site de la ville, meylan.fr et sur ceux des associations que les événements et animations auxquels vous souhaitez vous rendre sont maintenus. Merci également de respecter les règles et gestes barrières pour la sécurité de tous.

Protégeons-nous les uns les autres avec ces gestes barrières :

- Porter un masque, obligatoire dans tout l'espace public de la ville, et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée
 - Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
 - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
 - Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
 - Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
 - Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Attention, le virus Covid-19 est toujours là.

Je peux encore avoir le virus Covid-19.



Pour me protéger du virus Covid-19, je continue les gestes barrière.

